



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

19.11.2015

Date de la convocation des conseillers:

19.11.2015

point de l'ordre du jour:

2B10

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 27 novembre 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Majerus, conseillers
Esen, secrétaire général

Absents: Tonnar, échevin, Maroldt, Kersch, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Devis - Poste Prince Henri – augmentation capacité de refroidissement
- antenne collective (Art. 4/451/222100/16003)

Considérant que le montant du devis à soumettre au conseil communal s'élève à 23.000,00 €;

Considérant que suite au transfert de divers équipements techniques du service informatique communal du centre ville vers la salle de colocation au POP Prince Henri, et implicitement à la croissance de la chaleur dégagée de ces équipements, il s'avère nécessaire d'augmenter la capacité de refroidissement dans ladite salle afin de garantir le bon fonctionnement pendant les périodes de température extérieure accrue;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve
par 10 voix oui, 2 voix non et 4 abstentions

le devis de 23.000,00 € concernant l'augmentation de la capacité de refroidissement au Poste Prince Henri.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 10. 12. 2015

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

La bourgmestre